RAPPORT ANNUEL 2024

150 ANS

MISSION LÈPRE SUISSE

Sommaire

Avant-Propos	3
Portrait	4–7
Rapport d'activité	8–18
Suivi des projets	8–16
Innovation et recherche	17
Transparence	18
Rapport de l'organe de révision	19
Comptes annuels 2024	20–23
Annexe	24–27

Impressum

Édition, rédaction et copyright : Mission Lèpre Suisse
Mise en page : Freirum | Sonja Räss
Impression : WIRmachenDRUCK Schweiz AG
Rédaction : Nadja Klarer
Photos : Daniel Wahl, Fabena Monir, Kate Gent, Sabrina Dangol, Supan Thejan, Tom Bradley, The Leprosy Mission International

Rhitik (13 ans)

Patient à l'hôpital d'Anandaban, Népal. Son histoire en page 12.

© Supan Thejan

150 ans, un chemin d'espoir

Jan Kuny
Président de Mission Lèpre Suisse

Dans un monde où le bruit et le spectaculaire sont souvent au premier plan, il faut des décisions conscientes pour voir ou même entendre ceux qui vivent en périphérie de la société. Les personnes touchées par la lèpre font encore partie des oubliés, des exclus. Être touché par la lèpre ne signifie pas seulement avoir la maladie, mais inclut également les parents, les enfants, en fin de compte, tout l'environnement social des malades. Or, depuis 150 ans, nous nous engageons avec détermination pour eux, avec une aide médicale, un soutien social et la profonde conviction que chaque être humain mérite dignité et espoir.

Les débuts de Mission Lèpre étaient modestes. Pourtant, d'une petite étincelle de compassion est née un mouvement mondial qui a changé des millions de vies. Aujourd'hui, nous sommes à un moment décisif : de nouvelles méthodes de diagnostic, des traitements innovants et des mesures préventives nous rapprochent de l'objectif d'un monde sans lèpre, comme jamais auparavant. Cependant, les derniers kilomètres nécessitent encore beaucoup d'endurance et de dévouement. Notre engagement commun est plus nécessaire que jamais dans la situation mondiale actuelle.

C'est pourquoi je vous remercie de tout cœur. Votre soutien, qu'il s'agisse de prières, de dons ou d'engagement personnel, contribue à guérir les malades, à réintégrer les exclus dans la société et à renforcer les communautés entières. Notre rapport annuel raconte des jalons, des personnes, des succès et des destins sur le chemin de l'espoir. Sans vous, cela ne serait pas possible.

Continuons ensemble ce chemin de l'espoir car comme il est dit dans la lettre aux Galates : « Ne négligeons pas de faire le bien, car nous moissonnerons au moment convenable, si nous ne nous relâchons pas. » (Galates 6:9)

Avec une grande gratitude et de chaleureuses bénédictions,

Jan Kuny

Mission Lèpre se présente

En tant qu'organisation humanitaire chrétienne, nous nous engageons depuis 1905 en faveur des plus démunis. Nous accompagnons et soutenons des hôpitaux et des projets en Asie et en Afrique et sommes membres de l'Alliance Globale de Mission Lèpre, qui est active dans près de 30 pays.

En tant que principale organisation de lutte contre la lèpre, nous aidons les personnes exclues à cause de la lèpre ou d'un handicap. Nous travaillons avec elles pour les aider à sortir de la maladie et de la pauvreté afin de mener une vie indépendante et digne.

Notre stratégie globale

Nos valeurs

ATTITUDE CHRÉTIENNE

La vie de Jésus-Christ nous inspire et nous motive à vivre l'amour du prochain.

IMPARTIALITÉ

Nous aidons sans tenir compte des convictions religieuses et politiques, du sexe, de la position sociale ou de l'appartenance ethnique.

INTÉGRITÉ

Nous attachons de l'importance à une gestion transparente et responsable des finances et à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés.

PROFESSIONNALISME & DURABILITÉ

Nous offrons une aide globale et de haute qualité, qui crée également un changement à long terme.

PARTENARIAT

Nous travaillons en partenariat avec les personnes affectées par la lèpre et leurs associations. Pour la lutte contre la lèpre, nous coordonnons notre travail avec les autorités sanitaires et d'autres acteurs.

Comité

Président
Jan Kuny
Aesch
Directeur de transport
Président dès mars 2010
Membre dès avril 2007

Membre
Daniel Wahl
Bottmingen
Réalisateur et journaliste
Membre dès mars 2009

Membre
Valérie Favre
Yverdon-les-Bains
Médecin
Membre dès avril 2014

Membre
Katharina Fahrni Ritz
Hünibach
Mère au foyer
Avril 2017 - 4 mai 2024

Membre
Martha Gafafer
Sargans
Infirmière retraitée
Membre dès 4 mai 2024

Membre
Jean-Luc Gassmann
Fribourg
Juriste
Membre dès août 2000

Membre
Andreas Haag
Trimbach
Pasteur
Membre dès avril 2017

Comité d'organisation

Directeur
Markus Freudiger
Wiedlisbach
Dès mars 2012

Responsable romande
Helen Woldu
Lausanne
Dès mai 2022

Mission Lèpre internationale

150 ans d'espoir et de guérison

Le jubilé de Mission Lèpre internationale est une occasion de gratitude, de reconnaissance et d'espoir. Mais c'est aussi un appel à redoubler d'efforts et à atteindre l'objectif l'objectif de stopper la transmission de la lèpre d'ici 2035.

Les anniversaires rendent hommage aux réalisations. Mais compte tenu du fait que la lèpre existe toujours, on peut se demander si un tel anniversaire n'est pas plutôt un signe d'échec. La réponse est clairement non, car ce jubilé marque un tournant dans la lutte contre la lèpre.

DEUX RAISONS DE LE CÉLÉBRER :

1. Prendre un nouvel élan pour la dernière étape
Le jubilé sert d'encouragement pour la phase décisive sur le chemin d'un monde sans lèpre. Nous avons les moyens et les connaissances nécessaires pour stopper la transmission de la lèpre. Ce qui manque, ce sont les ressources et la volonté politique. Mission Lèpre s'est fixée l'objectif ambitieux mais réalisable de mettre fin à la transmission d'ici 2035.

2. Gratitude pour ce qui a été accompli
Les progrès réalisés jusqu'à présent sont considérables. La lèpre est guérissable et l'éradication de la maladie est un objectif réaliste. Ce jubilé est l'occasion de remercier ceux qui ont travaillé sans relâche à la lutte contre cette maladie.

Il y a 150 ans, la lèpre était une maladie redoutée et incurable. Aujourd'hui, elle est guérissable et plus personne ne doit en avoir peur. Mission Lèpre, en collaboration avec d'autres organisations et soutiens, a réalisé des choses incroyables.

CÉRÉMONIE À DELHI AVEC REMISE DE PRIX

Lors de la célébration de notre 150e anniversaire en novembre 2024 à New Delhi, Mission Lèpre a récompensé cinq leaders exceptionnels. Le Wellesley Bailey Award rend hommage aux personnes qui ont accompli des choses extraordinaires pour la société, malgré l'exclusion sociale et les restrictions physiques.

Un prix pour l'ensemble de son œuvre

Dr. Dundi Vijayakumar, Inde

Plus de 25'000 opérations de reconstruction ont été effectuées. Depuis 1974, le Dr. Vijayakumar a effectué sur des patients atteints de la lèpre. Il s'est engagé sans relâche pour ses patients et a formé des chirurgiens.

Les lauréats du prix Wellesley Bailey

U Soe Win, Myanmar

Md Kamal Uddin, Bangladesh

Maya Ranavare, Inde

Sandra Dongo Botolo, RD Congo (voir p. 14)

Plus informations sur : https://missionlepre.ch/laureats

Voyage dans le temps avec les principaux événements de Mission Lèpre.

1869

Wellesley Bailey rencontre des personnes atteintes de la lèpre en Inde et en est profondément affecté. Les soigner devient la mission de sa vie.

1873

Le médecin norvégien Dr Gerhard Armauer Hansen découvre l'agent pathogène de la lèpre, le « Mycobacterium leprae ».

1874

W. Bailey fonde la Mission contre la lèpre en Angleterre et s'occupe de 100 personnes atteintes de la lèpre dans la colonie de personnes affectées par la lèpre d'Ambala d'Ambala, en Inde.

1905

La Suissesse Hanna Meyer découvre la Mission contre la lèpre en Angleterre. A Zurich, elle fonde un cercle missionnaire, écrit des articles, organise des concerts de bienfaisance et un bazar annuel.

1950

Le Dr Paul Brand, pionnier de la chirurgie reconstructive, traite avec succès les malformations de patients atteints de la lèpre en Inde.

1966

Fondation de l'ILEP « The International Federation of Anti-Leprosy Associations », la fédération des organisations de lutte contre la lèpre. Mission Lèpre en fait également partie.

1968

Du cercle missionnaire à l'association : Constitution de Mission Lèpre Suisse en tant qu'association suisse officielle et branche de Mission Lèpre internationale à Londres.

1974

La Mission fête son centenaire avec 30 hôpitaux et institutions propres. Elle soutient le travail de lutte contre la lèpre dans plus de 30 pays, dont 14 en Afrique.

1979

Le premier centre de formation professionnelle pour les jeunes affectés par la lèpre est fondé à Nashik, en Inde. Mission Lèpre Suisse le soutient depuis de nombreuses années (voir page 10).

1980

Extension de la Suisse alémanique à la Suisse romande avec un bureau à Lonay.

1981

Première antibiothérapie efficace : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande la thérapie multidrug (MDT) pour stopper la lèpre. À ce jour, plus de 15 millions de personnes atteintes ont été guéries.

2018

Première prophylaxie : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare la prophylaxie post-exposition à la lèpre comme norme pour le traitement préventif des personnes en contact avec des patients atteints de la lèpre.

2014 – 2024

Développement du premier test de diagnostic rapide utilisable sur le terrain (test mPCR) par le Dr Itu Singh, Inde.

2019 – 2025

Développement de la thérapie L-PRF, un traitement innovant des plaies par le Dr Indra Napit, Népal.

2024

Mission Lèpre internationale fête son 150e anniversaire et lance une nouvelle stratégie mondiale. Plus d'informations en pages 4 et 6.

Bangladesh

Programme « Learning 360 »

Le Bangladesh est confronté à des défis complexes dans sa lutte contre la lèpre. Malgré de bons progrès, la maladie reste présente, en particulier dans les régions éloignées.

L'été 2024 a été marqué par des inondations, des manifestations politiques et un changement de gouvernement. Les autorités ont négligé la lutte contre la lèpre, ce qui a entraîné des diagnostics tardifs avec de graves conséquences.

Dans le travail de santé de Mission Lèpre, la formation du personnel de santé, le dépistage précoce et le traçage des contacts ont joué un rôle important. Le soutien des professionnels et des bénévoles a été décisif. Ils ont identifié des cas suspects et les ont encouragés à se faire examiner. Leur engagement a été inestimable, notamment dans les régions rurales. Mission Lèpre a formé les patients à l'auto-soin. Des soins réguliers les ont protégés des infections, ont amélioré leur qualité de vie et ont contribué à réduire les handicaps. Des traitements spécialisés de la lèpre et des opérations reconstructrices ont été réalisés à l'hôpital DBLM de Nilphamari. L'année dernière, un nouveau traitement innovant des plaies a été introduit à l'hôpital de référence : la thérapie L-PRF (voir page 17). Cette méthode améliore la guérison des ulcères persistants.

L'éducation et l'autonomisation ont été des éléments clés du programme. Les membres des groupes d'entraide ont reçu des formations ciblées sur la promotion des revenus et des microcrédits. Nous avons aidé les enfants issus de familles socialement défavorisées par le biais de groupes d'apprentissage et de bourses. L'éducation ouvre des perspectives et aide à surmonter la pauvreté. La sensibilisation de la population reste également une tâche importante pour déconstruire les préjugés et créer une société inclusive.

La lutte contre la lèpre au Bangladesh est un processus continu qui nécessite engagement, innovation et bonne collaboration. Les objectifs du programme pour 2024 ont été dépassés.

Des progrès significatifs ont été réalisés, mais davantage de ressources sont nécessaires pour identifier et traiter les personnes concernées dans les régions négligées. Pour cela, il est impératif d'inciter les politiques à agir.

CONTRIBUTIONS DE LA DDC

La Direction du développement et de la coopération a soutenu le programme avec une contribution de 379'705 francs.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

LEARNING 360

956 cas de lèpre découverts

709 traitements de la lèpre

2'013 aides à la mobilité distribuées

977 professionnels de la santé formés

1'240 écoliers et apprentis soutenus

Bangladesh

Aide pour femmes et enfants en détresse

La maison des femmes Hagar a été fondée en 2006 dans le nord-ouest du Bangladesh. Découvrez comment les femmes en situation difficile sont soutenues et comment de nouvelles perspectives leur sont offertes.

Les femmes en situation de vulnérabilité avec des enfants, telles que les sans-abris, les personnes atteintes de lèpre, les femmes enceintes non mariées, les victimes de violence et les femmes en situation de handicap sont les bienvenues. Dans une maison gérée avec amour, elles trouvent un refuge et sont accompagnées pour reprendre leur vie en main. L'année dernière, la maison était occupée à 71 %.

Extrait de l'entretien avec Mme Tigga :

Mission Lèpre « De quoi ont besoin les femmes et les enfants en quête de protection ? »
Noyomi Tigga : « Pour elles, il est crucial de retrouver de l'espoir et de commencer une nouvelle vie. Elles trouvent chez nous un endroit où elles peuvent se reposer, se ressourcer et recommencer à rire. »

« Combien de bébés avez-vous actuellement dans le projet Hagar ? »
Noyomi Tigga : « Actuellement, quatre mères vivent avec leurs bébés dans la maison des femmes. Nous les accompagnons vers un avenir meilleur. »

« Peux-tu nous donner un exemple ? »
Noyomi Tigga : « Jomilla est une jeune femme qui est sourde et muette et qui a une déficience cognitive. Après le décès de ses parents, elle a vécu dans la rue et a mendié pour survivre. Elle est tombée enceinte et a finalement trouvé refuge dans la maison des femmes. À seulement 12 ans, elle est devenue mère. Nous l'avons accompagnée pendant cinq ans, l'aidant à trouver un nouveau foyer. Elle a pu suivre une formation et reçoit une aide de l'État. Sa fille Maria a aujourd'hui cinq ans et traduit ce que Jomilla veut communiquer. Nous restons à ses côtés et veillons à ce que Maria puisse aller à l'école. »

Jomilla et Maria: regards plein d'espoir

92 femmes et 62 enfants pris en charge

98% ont été réintégrées

31 enfants et 33 femmes ont reçu des cours

20 ont bénéficié de formations professionnelles et de financements pour démarrer une activité

Inde

Éducation contre la pauvreté et l'exclusion

Afin d'offrir une perspective aux jeunes socialement défavorisés en Inde, Mission Lèpre a soutenu avec succès trois centres de formation professionnelle à Nashik, Faizabad et Vizianagaram.

Dans ces écoles professionnelles, les jeunes touchés par la lèpre, un handicap ou la pauvreté reçoivent une formation solide. Grâce à ces compétences, ils peuvent mener une vie autonome, soutenir leur famille et participer davantage à la société.

2024 a été une réussite. Les écoles ont proposé une large gamme de formations, allant de cours simples à des apprentissages complets. Les élèves ont été formés aux métiers de l'artisanat, de l'informatique et des services. Les formations durent d'un à deux ans. Des enseignants qualifiés et locaux ont dispensé les cours théoriques ainsi que pratiques. Chaque jour, les élèves consacraient une heure à l'auto-soin. Sous la supervision de thérapeutes, ils entraînent la mobilité de leurs mains et de leurs pieds. Tous les élèves bénéficient d'un suivi médical, d'un accompagnement professionnel et d'une aide à la recherche d'emploi.

Une initiative originale a permis d'organiser des formations pratiques directement au sein des communes. Pour cela, un local était temporairement loué dans des zones rurales afin d'y proposer des cours, comme la broderie de sari. Grâce à cette proximité, de jeunes femmes ont pu suivre une formation tout en conciliant leurs responsabilités familiales.

L'écologie et les questions environnementales occupent une place importante dans ces écoles. Les jeunes ont appris que le développement social et économique ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. Les employeurs ont été sensibilisés à l'emploi inclusif, à l'égalité des droits, au travail équitable et aux droits des personnes en situation de handicap.

« Dans le centre de formation professionnelle, j'ai appris à croire en mes capacités, malgré ma maladie. Le personnel m'a aidée à changer ma perception de la vie et m'a motivée à être forte et positive. »

Nandyala Ramalakshmi a suivi une formation de couturière au centre de formation professionnelle de Vizianagaram et a subi une opération de la main à l'hôpital spécialisé pour la lèpre de Salur. Son objectif est d'obtenir un emploi dans la fonction publique afin d'offrir une belle vie à ses enfants.

580
élèves formés

98,8%
de réussite

85,8%
des diplômés ont trouvé un emploi

Inde

Philadelphia Community Hospital

L'Inde, un pays émergent, lutte contre la pauvreté et le manque d'accès aux soins de base. Avec environ 60 % des nouveaux cas de lèpre dans le monde, elle affiche le taux de lèpre le plus élevé. C'est pourquoi notre engagement y est essentiel.

Patients en physiothérapie

© Sabrina Dangol

Malgré les efforts du gouvernement, les personnes atteintes de la lèpre et en situation de handicap ont toujours besoin de soutien.
Mission Lèpre Suisse soutient depuis des années le Philadelphia Community Hospital à Salur. Sous direction locale, une équipe engagée soigne les patients affectés par la lèpre et les personnes défavorisées du district de Paravatipuram Manyam.

Notre personnel spécialisé traite les réactions lépreuses, réalise des soins de plaies complexes et des opérations reconstructives des mains, pieds et paupières. La rééducation inclut physio, ergothérapie et aides techniques. Un conseiller aide également à la réintégration sociale.

Les patients généraux bénéficient de services variés : dermatologie, ophtalmologie, gynécologie, chirurgie, orthopédie, diabète et soins dentaires.

La collaboration avec le gouvernement et les ONG permet un bon fonctionnement du système de référencement.

CLINIQUE MOBILE

Une équipe de santé mobile a atteint chaque semaine des personnes dans le besoin dans trois régions environnantes, dont des communautés indigènes.

Les patients ont été pris en charge en ambulatoire, ou envoyés à l'hôpital si leur état l'exigeait. L'équipe a également mené un travail d'information sur la lèpre, en encourageant les patients à se faire soigner rapidement. Le dépistage des contacts était également important pour prévenir la lèpre et sensibiliser la population.

Le travail varié de l'hôpital a bien fonctionné et a eu un impact positif sur la vie des bénéficiaires.

15'013
patients traités

856
patients ambulatoires dans des consultations mobiles

1'483
interventions de physiothérapie

355
opérations des yeux réalisées

98%
de satisfaction des patients

Népal

L'hôpital d'Anandaban

En 2024, Mission Lèpre Népal a connu une année en demi-teinte. Des imprévus ont freiné certains projets prometteurs à l'hôpital, mais les cliniques ambulatoires ont, quant à elles, connu un développement encourageant.

L'hôpital d'Anandaban est le centre national de référence pour la lèpre. Depuis le transfert du service des urgences et des traumatismes dans le nouveau bâtiment principal en début d'année, le nombre de patients et d'interventions chirurgicales a augmenté. L'hôpital se distingue par ses technologies de pointe, ses équipements modernes et des soins de haute qualité, assurant une grande satisfaction des patients. Les services d'orthopédie et de dermatologie ont également enregistré une nette hausse des consultations, aussi bien en ambulatoire qu'en hospitalisation. La recherche constitue un autre domaine clé. Une équipe spécialisée mène des études cliniques et sociales, notamment sur les traitements contre la lèpre. En 2024, de nombreuses recherches ont été réalisées pour améliorer la qualité des soins en intégrant les avancées médicales et la pratique clinique.

Grâce à Mission Lèpre, l'accès aux soins s'est amélioré dans les régions isolées. Le manque de moyens financiers, la distance des centres médicaux et les responsabilités familiales empêchent souvent un traitement rapide de la lèpre. Pour y remédier, un centre ambulatoire a été ouvert près de Katmandou : la clinique Patan, qui propose aussi des soins médicaux généraux. Des consultations mobiles ont été mises en place dans les régions à forte prévalence de la lèpre. Actuellement, trois centres ambulatoires sont en activité : à Lalitpur (clinique Patan), à Butwal (hôpital de la province de Lumbini), À Biratnagar (hôpital Koshi). Grâce à la réduction des distances de déplacement, les patients peuvent plus facilement accéder aux soins. En parallèle, le personnel médical public a été formé au diagnostic et au traitement de la lèpre. À Butwal et Biratnagar, les équipes mobiles ont ainsi découvert de nombreux cas de lèpre, jusque-là non détectés.

© Supan Thejan

RHITIK (13 ANS) vit avec sa famille dans une région isolée. Depuis quatre ans, il souffre d'une plaie ouverte à l'orteil, qui s'est aggravée en une grave infection nécessitant une amputation partielle. Ce n'est qu'il y a un an que le diagnostic de la lèpre a été posé. Ses hospitalisations fréquentes ont perturbé sa scolarité, et il a du mal à suivre les cours. Passionné de sport, en particulier de football, il n'a jamais osé parler de sa maladie à ses amis ; de peur d'être rejeté. **« Je veux retourner à l'école et jouer avec mes amis. Je rêve de devenir scientifique, ingénieur ou médecin »,** confie-t-il.

48'818
patients traités

87%
d'occupation des lits pour les patients affectés par la lèpre

759
opérations réalisées

5'976
séances de physiothérapie

« Alors que je me tiens au milieu des décombres, je vois des signes d'espoir et de résilience »,

a déclaré Shovakhar Kandel, directeur national, dans un message vidéo. « Le département de la réhabilitation, resté intact, nous rappelle notre mission envers les plus défavorisés, même en temps de crise. » Ces événements ont conduit à l'élaboration de plans d'urgence. L'évaluation de la situation actuelle est en cours et la reconstruction est en phase de planification. Les futurs projets de construction devront être réalisés sur des sites sûrs, protégés des catastrophes naturelles, afin d'assurer des soins adéquats aux patients atteints de la lèpre. Malgré ces circonstances difficiles, Mission Lèpre Népal a obtenu des résultats remarquables.

CATASTROPHES ET RÉSILIENCE

Deux catastrophes climatiques ont entraîné l'évacuation des patients. En hiver, une période prolongée de sécheresse a provoqué des incendies de forêt, menaçant les bâtiments de l'hôpital. Grâce à l'intervention du personnel et des pompiers, la situation a été maîtrisée sans faire de victimes. Fin septembre, un glissement de terrain a dévasté le campus de l'hôpital, endommageant des infrastructures essentielles et causant un décès. Les patients ont de nouveau dû être évacués et l'accès à l'eau potable ainsi qu'aux soins médicaux a été fortement limité. Malgré ces épreuves, l'équipe a réussi à reprendre ses activités seulement une semaine plus tard.

1'091
chaussures orthopédiques distribuées

501
aides à la mobilité (béquilles, etc.) fournies

355
professionnels de santé formés

166
nouveaux cas de lèpre détectés

République Démocratique du Congo (RDC)

Lutte contre la lèpre en RDC

La RDC est le pays africain comptant le plus grand nombre de cas de lèpre. Selon un rapport de l'OMS en 2023, 3 945 cas y ont été recensés. C'est pourquoi Mission Lèpre s'engage activement sur place.

Avec plus de **95 millions d'habitants et 200 ethnies,** le pays est marqué par la pauvreté, les conflits et la violence. L'espérance de vie y est faible et les personnes affectées par la lèpre ou en situation de handicap sont particulièrement vulnérables.

« Ne laisser personne de côté » – en accord avec ce principe de l'ONU, Mission Lèpre s'efforce de retrouver et de soigner chaque patient. Dans les régions reculées et sous-desservies, cette tâche est d'autant plus difficile et coûteuse, mais essentielle pour stopper la propagation de la maladie. Les cas non détectés entraînent des handicaps, la transmission de la bactérie et un cercle vicieux de pauvreté, de maladie et d'exclusion.

Pour vaincre la lèpre, nous avons misé en 2024 sur l'éducation à la santé, un diagnostic correct et un traitement médicamenteux. Nous avons également encouragé le dépistage précoce, la recherche des contacts et la réhabilitation. Mission Lèpre a formé du personnel médical et des agents communautaires. Ainsi, davantage de patients ont pu être diagnostiqués dans les provinces du Kasaï, du Kasaï-Central et du Sud-Kivu. Tous les patients ont été traités gratuitement avec une thérapie antibiotique (MDT).

Notre équipe à la place de Mission Lèpre a collaboré avec les autorités sanitaires congolaises, l'organisation locale OPALCO, les chefs communautaires, les églises et les services de santé. Les objectifs fixés pour 2024 ont été atteints. Mission Lèpre RDC est en cours d'évolution en une organisation locale autonome.

L'histoire de Sandra Dongo Botolo

© Tom Bradley

À 9 ans, Sandra a remarqué une tache sur son visage. 20 ans plus tard, le diagnostic de la lèpre est tombé : elle a perdu ses orteils, a été rejetée par sa famille et a dû abandonner ses études. Sa vie a pris un tournant lorsqu'elle a rencontré l'association OPALCO, qui lutte contre la lèpre. Brisant le silence, elle a commencé à parler ouvertement de sa maladie. Élue coordinatrice d'OPALCO en 2021, elle a transformé l'organisation en un pilier central de la lutte contre la lèpre en RDC. Résultat : les cas suspects sont détectés et traités plus rapidement.

97
nouveaux cas de lèpre détectés

235
personnes formées et sensibilisées à la lèpre

1'084
cas contacts examinés

Niger

Renforcer les communautés et les services de lutte contre la lèpre

Depuis 1956, Mission Lèpre soutient les personnes atteintes de la lèpre et en situation de handicap au Niger. Malgré les risques sécuritaires, des actions ont été mises en place dans les régions de Niamey, Zinder, Dosso, Tahoua et Tillabéry.

Lors d'une conférence nationale sur la lèpre à Niamey, des solutions ont été recherchées en collaboration avec les principaux acteurs engagés dans la lutte contre la lèpre.

Une campagne autour de la Journée mondiale de la lèpre et des émissions radio ont sensibilisé la population à cette maladie. Notre équipe au Niger a renforcé les capacités des bénévoles et formé du personnel de santé. Des supervisions régulières ont été organisées. La recherche active de cas a permis un traitement plus rapide des personnes atteintes et de leurs contacts. Des cliniques spécialisées dans le traitement des plaies ont été équipées en matériel, permettant une meilleure prise en charge des blessures, ce qui a réduit les complications. Les personnes concernées ont appris en groupe à prendre soin d'elles régulièrement et à prévenir les infections. Toutes ces mesures ont été très efficaces et ont entraîné une augmentation des orientations médicales et une amélioration de la santé.

La situation politique tendue a provoqué une flambée des prix, plongeant de nombreuses familles dans la faim. Notre responsable de projet a distribué de la nourriture dans des communautés touchées par la lèpre. Les enfants ont reçu du matériel scolaire, et des formations professionnelles ont été offertes aux jeunes, améliorant leurs perspectives d'avenir.
Dans les régions de Zinder, Tahoua et Niamey, des groupes d'entraide ont été créés pour renforcer les revenus et la gestion financière. Les personnes atteintes de la lèpre ou en situation de handicap ont appris à régénérer les sols appauvris.
À Danja, une banque de céréales et une coopérative ont vu le jour. Le groupe, bien structuré, a reçu du mil, des engrais et des produits phytosanitaires, permettant d'augmenter les récoltes.
Une évaluation menée en octobre a confirmé le succès du projet, qui se poursuivra.

Notre équipe au Niger avec le bâton du jubilé

216
nouveaux cas de lèpre détectés et traités

136
agents de santé et bénévoles formés

77
jeunes soutenus dans leur apprentissage

343
personnes sensibilisées aux règles d'hygiène

Suisse

Sensibilisation

En 2024 également, nous avons sensibilisé la population suisse à la lèpre, au handicap et à la pauvreté afin que les personnes touchées par la lèpre dans les pays du Sud global ne soient pas oubliées.

« Comment ? La lèpre existe encore ? » Cette question nous est souvent posée. C'est pourquoi nous nous engageons dans la sensibilisation, créons des occasions de rencontre avec des personnes touchées par la lèpre, et menons un travail d'information auprès du public et des médias.

L'an dernier, nous avons pu informer plus de 400 personnes dans divers contextes proches des Églises et des communautés : messes, rencontres de nouveaux arrivants, groupes de jeunes, après-midis pour seniors, réunions de femmes ou soirées pour hommes.

Voyage solidaire au Népal : 16 amis et sympathisants de Mission Lèpre ont passé dix jours à découvrir ce pays fascinant, rencontrer des personnes concernées et visiter des projets. Le tour de l'hôpital d'Anandaban a marqué les esprits. Une participante témoigne : « J'ai été profondément touchée par la bienveillance et le respect envers les patients. Je suis impressionnée par la qualité des soins médicaux, réalisés avec des moyens simples. »

Autre moment fort : les projets agricoles dans le Terai, une plaine fertile du Népal, où de petits agriculteurs reçoivent un soutien concret pour nourrir leur famille.

Le dimanche 1er septembre, Mission Lèpre a fêté un anniversaire important : 150 ans d'engagement contre la lèpre à travers le monde. La cérémonie s'est tenue dans l'historique Siechenhaus à Berthoud, en présence de 100 invités. Dan et Barbara Izzett (Zimbabwe/Angleterre), ainsi qu'une femme de Suisse romande concernée par la lèpre, étaient au centre de l'événement. Tous trois représentaient les six millions de personnes vivant avec la lèpre dans le monde.

Lors du culte festif, l'émotion était palpable. Un appel a été lancé à poursuivre ensemble le chemin, jusqu'à ce que le dernier patient soit trouvé et guéri.

Groupe en voyage au Népal

Fête d'anniversaire à Berthoud

International

Innovation et Recherche globales

Nos recherches ont fourni des informations importantes pour des solutions innovantes sur la voie de l'objectif ZeroLèpre[1]. Un résumé des initiatives de Mission Lèpre et de ses partenaires dans le monde.

Mission Lèpre a mis en place un département global pour l'innovation et l'apprentissage, afin de renforcer ses investissements en recherche. Le Dr Arie de Kruijf travaille sur un plan d'innovation. Il est convaincu que nous avons besoin de nouvelles idées pour vaincre la lèpre. Tout au long du processus, l'accent doit être mis sur les bénéficiaires, car chaque innovation a un impact direct sur leur vie.

Voici quelques-unes des nouvelles initiatives mises en œuvre avec succès à l'échelle mondiale :

UN PREMIER TEST DE TERRAIN a été développé par la Dre Itu Singh (Mission Lèpre Inde). En 2024, elle a reçu le Prix d'excellence en recherche dans la catégorie Meilleure innovation du Conseil indien de la recherche médicale. « Nous travaillons sur ce test depuis 2014. Il peut désormais détecter précisément la bactérie de la lèpre. ». Ce test repose sur une PCR multiplex et utilise une plateforme micro-PCR portable, alimentée par batterie. Il est rapide, adaptable et adapté aux zones reculées. « Jusque-là, le diagnostic en laboratoire pouvait prendre jusqu'à dix jours. Dans cet intervalle, on pouvait perdre des patients qu'on ne retrouvait pas et qui risquaient d'infecter d'autres personnes. Dorénavant, notre test prend moins d'une heure. »
www.lepramission.ch/PCR-Test

LA MÉTHODE L-PRF PERMET DE GUÉRIR LES PLAIES DEUX FOIS PLUS RAPIDEMENT, comme l'a démontré le Dr Indra Napit (Mission Lèpre Népal) chez des patients atteints de lèpre. Le traitement est simple et efficace : du sang est prélevé sur le patient et centrifugé. Les globules blancs, cellules souches et facteurs de guérison sont concentrés. Cette substance gélatineuse est transformée en bandes utilisées comme pansements, appliquées deux fois par semaine. Le pansement quotidien devient inutile. Cette méthode est désormais utilisée dans plusieurs pays.
https://lepramission.ch/projects/labor-anandaban/

DES TRAITEMENTS PROPHYLACTIQUES CONTRE LA LÈPRE sont mis en œuvre et développés en collaboration avec des ONG et des gouvernements. La prophylaxie post-exposition (PEP) réduit le risque de contagion. Les contacts les plus à risque en bénéficient.
Au Bangladesh, l'étude COLEP a montré qu'une dose unique de rifampicine réduisait de 57 % les nouvelles infections. D'autres recherches prometteuses sont en cours avec d'autres antibiotiques. Les résultats sont régulièrement partagés.
https://www.leprosy-information.org/key-topics/prevention-leprosy/pep-post-exposure-prophylaxis

LEP-VAX, LE PREMIER VACCIN TESTÉ SUR LE TERRAIN, a été annoncé le 21 octobre 2024 par La Mission Lèpre aux Etats-Unis. Actuellement, sa sécurité est testée au Brésil.
« L'essai clinique de phase 1b est la prochaine étape vers un monde sans lèpre », déclare Bill Simmons, CEO et président de la Mission américaine contre la lèpre.

[1]ZeroLepre est la stratégie de Mission Lèpre internationale : zéro transmission d'ici 2035, zéro handicap, zéro discrimination.
Voir zerolepre.ch

Transparence

Nous attachons une grande importance à une gestion transparente et responsable des finances et à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés. Les comptes sont présentés selon la norme Swiss GAAP RPC 21. Nous nous faisons régulièrement contrôler par Zewo.

Vous trouverez à la page suivante des diagrammes sur l'utilisation des fonds, leur affectation et leur origine.

Le calcul des charges est présenté selon la méthode Zewo *

Sur un don de 100 francs, 82.80 francs sont affectés aux projets.

CHARGES DE PROJETS
82.8%
Année précédente 84.7%

RECHERCHE DE FONDS
10.8%
Année précédente 9.5%

ADMINISTRATION
6.4%
Année précédente 5.8%

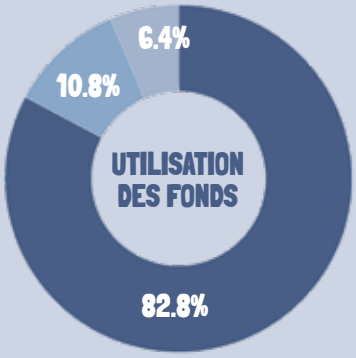

Distribution des fonds

Le graphique suivant montre la répartition des moyens financiers entre les pays prioritaires.

47% BANGLADESH
17% NÉPAL
14% INDE
11% NIGER
9% RD CONGO
2% SUISSE

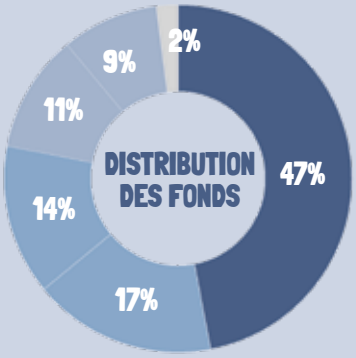

Origine des fonds

32% DE DONS PRIVÉS
21% DE FONDATIONS / INSTITUTIONS
10% DE FONDS PUBLICS
37% DE LEGS ET HÉRITAGES

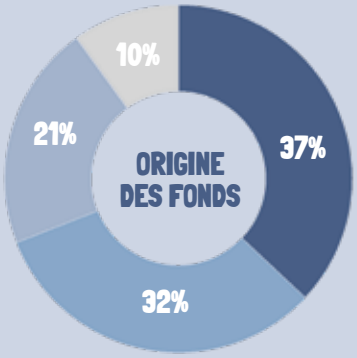

* https://zewo.ch/fr/methode-zewo/

Vous trouverez les rapports sur les finances dans les pages suivantes.

adiutis TREUHAND

Rapport de l'organe de révision statutaire sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de l'association de la

Mission Lèpre Suisse
Avec siège à Herzogenbuchsee

En notre qualité d'organe de révision statuaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association de la Mission Lèpre Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle restreint de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP PRC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'approbation et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les interrogations et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels (Avec un total du passif de CHF 4'125'655, capital de l'organisation de CHF 4'011'666 et avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de 838'420 ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec Swiss GAAP RPC et ne sont pas en conformité avec la droit Suisse et des statuts.

Berthoud, le 13.03.2024

adiutis ag

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht

Stefan Häsler
Expert-réviseur agrée
Expert-comptable diplômé
Auditeur responsable

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht

Claudine Philip
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Annexes: Comptes annuels

EXPERTsuisse zertifiziertes Unternehmen

adiutis ag Dammstrasse 58 3400 Burgdorf 034 427 73 73 mail@**adiutis.ch**

COMPTES ANNUELS 2024

Bilan au 31 décembre 2024

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
ACTIF			
Liquidités	4	3'622'384	2'752'858
Comptes débiteurs	5	5'533	5'528
Comptes de régularisation de l'actif	6	80'182	39'010
Actif circulant		**3'708'100**	**2'797'397**
Installations et équipements	7	1'835	1'831
Terrains et bâtiments	8	415'720	426'049
Actif immobilisé		**417'555**	**427'879**
TOTAL DE L'ACTIF		**4'125'655**	**3'225'276**
PASSIF			
Engagements de prestations et services	9	2'410	6'079
Comptes de régularisation du passif	10	26'864	35'951
Passif à court terme		**29'274**	**42'030**
Fonds affectés	11	84'715	10'000
Fonds d'investissement		**84'715**	**10'000**
Capital libéré généré		500'000	500'000
Capital fixe généré		3'511'666	2'673'246
Capital de l'organisation	12	**4'011'666**	**3'173'246**
TOTAL DU PASSIF		**4'125'655**	**3'225'276**

Comptes d'exploitation 2024

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
Dons		817'724	889'503
Dons affectés		380'569	254'422
Dons de fondations et institutions		37'730	46'250
Dons de fondations et institutions affectés	14	732'959	768'011
Contributions du secteur public	15	379'705	354'268
Legs et héritages	16	1'095'465	1'518'481
Legs et héritages affectés	16	304'689	-
Produits de collectes de fonds		**3'748'842**	**3'830'936**
Autres produits		45'973	18'020
Total des produits		**3'794'814**	**3'848'955**
Financement de projets		-2'232'388	-2'245'564
Frais de suivi de projets		-154'738	-155'309
Charges directes de projets	17	**-2'387'126**	**-2'400'873**
Recherche de fonds	17	**-312'168**	**-269'249**
Charges administratives	17	**-178'221**	**-159'161**
Charges d'exploitation		**-2'877'515**	**-2'829'283**
Résultat d'exploitation		**917'299**	**1'019'672**
Produits financiers		1'710	1'365
Charges financières		-5'875	-4'698
Résultats financiers		**-4'165**	**-3'333**
Résultat annuel avant le résultat des fonds		**913'135**	**1'016'339**
Attribution des fonds affectés		84'715	10'000
Utilisation des fonds affectés		-10'000	-10'000
Résultat des fonds		**74'715**	**-**
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		**838'420**	**1'016'339**
Variation du capital libéré généré		0	0
Variation du capital fixe généré		838'420	1'016'339
Total de variation du capital de l'organisation		**838'420**	**1'016'339**
Résultat annuel après attribution		**0**	**0**

Tableau de financement

	2024 CHF	2023 CHF
FLUX FINANCIERS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Flux financiers liés aux activités d'exploitation	838'420	1'016'339
Variation du capital du fonds	74'715	0
Amortissements	10'328	10'328
Variation des créances	-6	-5'513
Variation des actifs transitoires	41'172	-17'602
Variation des installations et des équipements	-4	696
Variation des dettes sur achats et prestations de services	-3'669	-7'063
Variation des passifs transitoires	-9'087	13'001
Total des flux financiers liés aux activités d'exploitation	**869'526**	**1'010'186**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles	0	0
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Total des flux financiers liés aux activités d'investissement	0	0
FLUX FINANCIERS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des actifs financiers	0	0
Variation des dettes financières à court terme soumises à intérêts	0	0
Variation des dettes financières à long terme soumises à intérêts	0	0
Total des flux financiers liés aux activités de financement	0	0
TOTAL DES FLUX FINANCIERS	**869'526**	**1'010'186**
PREUVE DU FLUX FINANCIER		
Solde des liquidités en début d'année	2'752'858	1'742'672
Solde des liquidités en fin d'année	3'622'384	2'752'858
Variation des liquidités	**869'526**	**1'010'186**

Tableau de variation du capital 2024

Chiffres en CHF	Notes (Annexe)	Solde d'ouverture	Attribution (externe)	Transferts internes	Utilisation	Solde de clôture
Projets Bangladesh		0	929'739	0	-901'739	28'000
Projets Congo RDC		0	79'700	0	-79'700	0
Projets Inde		0	238'668	0	-232'468	6'200
Projets Népal		0	318'419	0	-267'904	50'515
Projets Niger		10'000	162'318	0	-172'318	0
Projets Suisse		0	4'000	0	-4'000	0
Fonds d'investissement (fonds affectés)		**10'000**	**1'732'844**	**0**	**-1'658'129**	**84'715**
Capital libéré généré		500'000	0	0	0	500'000
Capital fixe généré		2'673'246	0	838'420	0	3'511'666
Résultat annuel		0	838'420	-838'420	0	0
Capital de l'organisation	12	**3'173'246**	**838'420**	**0**	**0**	**4'011'666**

Tableau de variation du capital 2023

Chiffres en CHF	Notes (Annexe)	Solde d'ouverture	Attribution (externe)	Transferts internes	Utilisation	Solde de clôture
Projets Bangladesh		10'000	923'599	0	-933'599	0
Projets Congo RDC		0	0	0	0	0
Projets Inde		0	92'764	0	-92'764	0
Projets Népal		0	249'879	0	-249'879	0
Projets Niger		0	129'000	0	-119'000	10'000
Projets Suisse		0	4'000	0	-4'000	0
Fonds d'investissement (fonds affectés)		**10'000**	**1'399'242**	**0**	**-1'399'242**	**10'000**
Capital libéré généré		500'000	0	0	0	500'000
Capital fixe généré		1'656'907	0	1'016'339	0	2'673'246
Résultat annuel		0	1'016'339	-1'016'339	0	0
Capital de l'organisation	12	**2'156'907**	**1'016'339**	**0**	**0**	**3'173'246**

Annexe aux comptes annuels 2024

Bases et principes

1. Bases de la comptabilité
La présentation des comptes de l'Association Mission Lèpre Suisse est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : normes fondamentales et RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View) ; elle respecte les normes ZEWO.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 69a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Ces comptes annuels ont été présentés par le Comité le 10 mars 2025 pour être révisés.

Les dons et legs sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation
La comptabilité est tenue en francs suisses. Aucun actif ni passif en devises étrangères n'est disponible. Les opérations en devises étrangères ont été converties au taux de change en vigueur. Ils s'appliquent sur le principe de l'évaluation séparée des actifs et passifs. L'amortissement des avoirs se fait selon la méthode linéaire directe.

3. Consolidation
Mission Lèpre Suisse n'a pas d'autres organisations soumises à son contrôle.

Données relatives au bilan

4. Liquidités
Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les soldes postaux et bancaires.

5. Comptes débiteurs
Il existe des créances de CHF 5'533 concernant un sponsoring, des transferts en ligne en suspens et l'impôt anticipé sur le produit des intérêts.

6. Comptes de régularisation actif
Un total de CHF 80'182 (année précédente CHF 39'010) est disponible pour la régularisation de prestations fournies à l'avance, en grande partie à partir des paiements attendus pour les projets de la part des fonds de loterie des cantons de Berne et de Schwyz ainsi que les licences prépayées et les remboursements.

7. Installations et équipements
Cette rubrique comprend les équipements des bureaux de Lonay et Herzogenbuchsee, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique. Les équipements de bureau sont assurés contre les risques incendie et éléments naturels pour un montant de CHF 100'000. Les installations et équipements sont amortis directement et linéairement.

8. Terrains et bâtiments
Cette rubrique comprend les bureaux à Herzogenbuchsee. Ils sont amortis directement et linéairement sur une période de 50 ans.

9. Engagement de prestations et services
Ce poste de CHF 2'410 comprend quelques factures en suspens, principalement liées à la publicité et au décompte final des assurances sociales (année précédente : CHF 6'079).

10. Comptes de régularisation du passif
Ce poste de CHF 26'864 (année précédente : CHF 35'951) comprend principalement les honoraires habituellement attendus de l'organe de révision (concernant l'exercice écoulé), une contribution ouverte à The Leprosy Mission International (TLMI) ainsi que quelques factures dans divers domaines.

11. Fonds d'investissement affectés
Ces fonds sont constitués de subventions avec une utilisation clairement définie et des dons provenant de collectes ciblées. Ces fonds sont affectés plus largement aux programmes nationaux. Fin 2024, les comptes présentent un capital de fonds affecté à des projets au Népal (CHF 50'515), au Bangladesh (CHF 28'000) et en Inde (CHF 28'000).
(CHF 28'000) et en Inde (CHF 6'200). Le capital du fonds pour l'aide au Niger a été entièrement utilisé cette année.

12. Capital de l'organisation
Le capital de l'organisation se compose de capitaux générés libéré et fixes.

Le capital généré libéré constitue les ressources, que l'Association dans le cadre des objectifs généraux, dispose librement. Ils servent avant tout de garantie pour le respect des obligations financières. Il est limité à CHF 500'000.

Le capital généré fixe constitue les ressources, qui selon la volonté de l'Association et de ses organes dirigeants, sont réservés à un objectif clairement défini. Le capital fixe est utilisé pour financer des projets et programmes. Le capital n'est pas limité.

Données sur le compte d'exploitation

13. Dons
Les ressources financières de l'Association sont constituées de dons de donateurs privés et du soutien d'églises, d'administrations publiques et de fondations, de legs et donations. Nous mentionnons ci-dessous les fondations qui, nous ayant soutenus au cours de l'année, ont souhaité figurer dans ce rapport:

Fondation Däster-Schild | Direction du développement et de la coopération DDC | Dr. Ernst-Günther Bröder Stiftung | Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall | Fondation Gebauer | Interaction | Fondation Rosa et Bernhard Merz | Canton de Bâle-Ville | Fonds de la loterie des Cantons d'Argovie, Berne, Glaris, Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Soleure, Thurgovie, Uri | Commission OeME de l'Eglise réformée du canton de Zoug | Eglise réformée-Belp-Belpberg-Toffen | Fondation Tauro | Fondation Von Duhn

Sauf accord contraire avec les bailleurs de fonds, il est possible de prélever sur les fonds affectés une partie des frais de fonctionnement. Une part correspondant à la structure des coûts peut être utilisée pour des tâches administratives et pour la collecte de fonds. Cette part s'élève à 15.2 % sur la base de la structure des coûts en 2023.

14. Dons de fondations et institutions affectés
Au cours de l'année écoulée, de nombreuses fondations et institutions nous ont soutenus à hauteur de CHF 732'959 (CHF 768'011 l'année précédente). Notamment, Mission Lèpre Interna-

tionale (TLMI) qui a contribué à hauteur de CHF 224'480 à notre programme au Bangladesh.

15. Contributions du secteur public (DDC)

Via l'association faîtière Interaction, nous avons reçu de la Direction du développement et de la coopération (DDC), du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) une contribution de CHF 379'705 (CHF 354'268 l'année précédente) pour notre programme au Bangladesh.

16. Legs et héritages

En raison de quelques héritages et legs importants, ces recettes sont soumises à des variations annuelles. Au cours de l'année sous revue, nous avons reçu des héritages et des legs de CHF 1'400'154 (année précédente : CHF 1'518'481). Il s'agit en grande partie de fonds non de fonds affectés à un but précis. En 2024, nous avons reçu CHF 304'689 à des fins déterminées.

17. Tableau des charges

	2024 CHF	**2023** CHF
Paiements relatifs aux projets	2'152'516	2'171'526
Charges de personnel des projets Suisse	46'843	46'381
Charges de projets Suisse	9'610	8'362
Autres charges des projets Suisse	23'420	19'296
Total du financement de projets	**2'232'388**	**2'245'564**
Charges de personnel	147'667	146'402
Suivi de projets (frais de voyages, visites de projets)	455	1'951
Charges locatives du travail de projets	6'616	6'956
Total des charges de suivi de projets	**154'738**	**155'309**
Charges de personnel	131'161	97'601
Recherche de fonds	181'007	171'648
Total de la recherche de fonds	**312'168**	**269'249**
Charges de personnel	120'454	112'927
Charges locatives *	19'848	20'868
Frais administratifs	37'919	25'365
Total des autres charges administatives	**178'221**	**159'161**
Projets Suisse	46'843	46'381
Projets internationaux	147'667	146'402
Recherche de fonds	131'161	97'601
Administration	120'454	112'927
Total des charges de personnel	**446'125**	**403'311**

* Les amortissement ont été pris en compte dans les charges locatives. Ils représentent pour l'année écoulée un total inchangé de CHF 10'328 (CHF 11'028 l'année précédente).

Les dépenses ont été calculées selon la méthode ZEWO (https://zewo.ch/fr/methode-zewo/). Vous trouverez un graphique à ce sujet dans le rapport de performance.

18. Preuve d'équilibre de projets

Chiffres en CHF	Solde d'ouverture	Attribution (externe)	Transferts internes	Utilisation	Solde de clôture
Projets Bangladesh	0	966'334	0	-938'334	28'000
Projets Congo RDC	0	178'570	0	-178'570	0
Projets Inde	0	258'825	0	-252'625	6'200
Projets Népal	0	380'942	0	-330'427	50'515
Projets Niger	10'000	209'515	0	-219'515	0
Soutien général à TLMI : subventions diverses	0	165'940	0	-165'940	0
Projets de commerce équitable	0	13'510	0	-13'510	0
Projets Suisse	0	47'465	0	-47'465	0
Petits projets	0	6'120	0	-6'120	0
Total	**10'000**	**2'227'220**	**0**	**-2'152'506**	**84'715**

19. Transactions avec des organisations associées

Les projets à l'étranger ont été sélectionnés, planifiés, suivis et financés par le Comité et le Comité d'organisation, et mis en œuvre en collaboration avec Mission Lèpre Internationale - The Leprosy Mission Fellowship, une association comptant environ 30 pays membres. La coordination est soutenue par The Leprosy Mission International, dont le siège est à Brentford, au Royaume-Uni. Par le biais de l'association Interaction, nous recevons des contributions de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

20. Rémunération organes dirigeants (Travail et prestations non-rémunérés)

Les membres du Comité travaillent bénévolement. Par conséquent, comme les années précédentes, aucune rémunération ou autre indemnité n'a été versée en 2024. Ils ont fourni au total environ 260 heures de travail non-rémunérées (contre environ 200 heures l'année précédente). Au cours de l'exercice, le Comité s'est réuni trois fois avec le Comité d'organisation.

21. Rémunération du Comité d'organisation et effectif du personnel

La direction comprend deux personnes salariées. La direction 2024 est rémunérée à hauteur de CHF 186'044 bruts au total (année précédente : CHF 182'619). L'effectif du personnel à la fin de l'année comprend huit collaborateurs avec un pourcentage de poste total de 407.

22. Liens d'intérêts

Katharina Fahrni Ritz, membre du Comité, travaille pour l'association Netz4 à Zurich. Elle a quitté le comité le 4 mai 2024. Les autres membres du Comité n'ont pas de liens d'intérêts importants. Le directeur Markus Freudiger est membre du Comité de l'association Interaction.

23. Plan de prévoyance

Notre plan de prévoyance est géré par Allianz Suisse SA. La cotisation de l'employeur incluse dans les charges de personnel s'élève à CHF 26'268 pour l'année sous revue (CHF 23'189 l'année précédente).

MISSION LÈPRE SUISSE

Mission Lèpre Suisse
Route des Denges 38
1027 Lonay
Tél. 021 801 50 81
info@missionlepre.ch
missionlepre.ch
IBAN CH44 0900 0000 1000 4835 5

Bureau en Suisse alémanique :
Lepra-Mission Schweiz
Bernstrasse 15A
3360 Herzogenbuchsee
Tél. 062 961 83 84
info@lepramission.ch
lepramission.ch

ZEWO